



Constructible sous conditions B1  
 Constructible sous conditions B2  
 Constructible sous conditions B3 \*  
 Non constructible R  
 Zone de précaution Rp \*  
 Zone soumise aux chocs mécaniques Rc  
 Zone soumise au recul du trait de côte Rr  
 Cote de référence (en m NGF IGN69) :  
 aléa centennial + 20 cm en zone fluviale  
 et aléa 2100 en zone maritime  
 Limite communale  
 Limite de parcelle  
 Bâtiment  
 Zone d'activités portuaires \*  
 \* Zone non représentée sur la planche  
 0 25 50 100  
 Mètres

**PREFECTURE DES COTES-D'ARMOR**  
  
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Côtes-d'Armor  
**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES LITTORAUX  
 ET D'INONDATION (PPRL-i)  
 DE LA BAIE DE SAINT-BRIEUC**  
 Plérin, Saint-Brieuc, Languoux, Yffiniac,  
 Hillion, Ploufragan, Trémuson et La Méaugon  
**CARTE REGLEMENTAIRE**  
 Dossier approuvé par arrêté préfectoral du 28 décembre 2016  
 Commune de PLERIN  
  
 DDTM22  
 SCIRPS/RN  
 1, rue du Parc  
 Z2022 Saint-Brieuc Cedex  
 Date : Février 2016  
 Echelle : 1/2000  
 Planche : 27  
 Mise à jour :